

Bulletin d'information de Broons



Mercredi 2 juin 2021 – N°591

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 20 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Vérification des poteaux incendies par l'entreprise SUEZ

En raison des contrôles de débits et de pressions des appareils de lutte contre l'incendie, du **8 au 10 juin 2021**, des phénomènes d'eau sale passagers et des baisses de pression peuvent apparaître. Nous vous remercions de votre compréhension.

Des bacs pour récupérer et recycler les masques chirurgicaux usagés

La commune a mis en place des bacs de récupération de masques et va gérer le transport de ceux-ci vers une entreprise spécialisée pour leur donner une seconde vie.

Ne jetez plus vos masques, RECYCLEZ-LES !

Vous trouverez un de ces bacs dans le sas de la mairie.

D'autres bacs ont été installés dans les deux EHPAD et à l'entreprise Mlle Desserts.

Elections : vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale pour les élections départementales et régionales, vous avez la possibilité de donner procuration à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. *(Vous trouverez toutes les informations concernant la procédure des procurations dans le BIB 588)*

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre suivant l'arrêté préfectoral du 02/11/2017. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures...

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Bricolage et jardinage, à la bonne heure

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

Article 4 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



La 1ère étape de réouverture des entreprises et des commerces fermés pendant le 3^e confinement a commencé le mercredi 19 mai.

Privilégions nos achats et nos rendez-vous chez eux, consommons à Broons !

ÉTAT-CIVIL

Décès :

14/05/2021 :

M Rolland FROUGET, 15 Cambel, 82 ans.

18/05/2021 :

M Philippe ROUVRAIS, 16 rue Théodore Botrel, 58 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

SAUR : 02.22.06.45.09
(astreinte fuite d'eau et casse sur le réseau eau potable)

Maison intercommunale : 02.96.84.72.75

Dinan Agglomération : 02.96.87.14.14

Déchetterie : 02.96.84.70.56

lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et

vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17

lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence habitat 2021 – INFO ENERGIE

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et vous souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre ?

Rendez-vous le Mercredi 9 juin à la maison intercommunale de Broons. Prise de rendez-vous au 02.96.87.42.44 ou par mail : infoenergie@dinan-agglomeration.fr

Piscine de la Planchette – Nouveaux horaires

La piscine est ouverte au public les lundis, jeudis et vendredis de 12h15 à 13h30, et chaque samedi de 15h à 16h15 puis de 16h30 à 18h. Des leçons de natations pour apprendre à nager aux enfants de 6 à 12 ans sont proposées chaque samedi de 14h à 15h. L'accès et l'inscription aux cours se font uniquement sur réservation par téléphone au 02.96.84.70.01.

Transports scolaires des collégiens 2021-2022

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le **site breizhgo.bzh** à compter de la fin mai. Au-delà du 16 juillet 2021, une majoration de 30€ pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

Comment réaliser votre inscription en ligne ?

- 1- Rendez-vous sur breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
- 2- Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
- 3- Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel.
- 4- Répondez à : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2020-2021 ».
- 5- Remplissez les différents champs du formulaire en ligne et validez votre demande.

Renseignements au 02 99 300 300 du lundi au samedi de 8h à 20h ou contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter.

ASSOCIATION

DAOUDOUR – Publication du « Béruchet »

Lancée le 23 janvier dernier, et rassemblant déjà plus de 60 membres, l'association Daoudour, Mémoire et Patrimoine du Pays de Broons, vient de publier le tout premier numéro de sa revue « Le Béruchet ».

Au sommaire de cette revue de 32 pages documentées et largement illustrées, les articles abordent le patrimoine, la petite et grande histoire locale, des portraits, de la généalogie, des anecdotes, des jeux. Vous retrouverez des articles concernant chacune des communes de Broons, Eréac, Lanrelas, Mégrit, Rouillac, Sévignac, Trédias, Trémur et Yvignac.

A noter notamment un dossier central rassemblant des dessins totalement inédits de Broons en 1875 !

Pratique : les exemplaires du « Béruchet » sont en vente dans chacune des 9 communes, au prix unitaire de 5 € grand public (3 € pour les adhérents).

⇒ 2 points de vente actuellement à Broons :

Bar-Tabac-Presse Le Duguesclin et Bar de la Mairie

Contact : daoudour.broons@hotmail.com / 06.03.04.89.30

ENTREPRISES

Restaurant le Midi Vin

Le restaurant sera fermé du 13 juin au 20 juin.

Un voyage annulé l'an passé, pour cause de COVID a été reporté à ces dates, non modifiables.

En attendant, le restaurant est ouvert en terrasse (seulement sur réservation) et à partir du 9 juin à l'intérieur.

Nous en profitons pour remercier nos clients pour leur soutien et de nous avoir permis de passer cette crise.

Odette et Bertrand

La poissonnerie du Parvis

La poissonnerie du Parvis fait peau neuve et sera en travaux pour plusieurs semaines. Durant cette période, retrouvez-nous les mercredis à côté de la boutique, les vendredis et samedis derrière la boutique, à l'arrière du bâtiment, entre la menuiserie et la poissonnerie.

Nous sommes ouverts de 9h à 13h uniquement car nous sommes en extérieur.

Mais pour ceux qui le souhaitent, en passant commande, vous pouvez passer la récupérer l'après-midi au 02.96.84.64.73 par téléphone ou au 06.80.0652.52.par SMS.

Merci à toutes et tous pour votre compréhension.

Maison ADAM

L'établissement recherche un cuisinier(e) en boucherie charcuterie traiteur à temps complet du mardi au samedi tous les matins (et vendredi après-midi).

Poste à pourvoir à partir du 15 juin.

Vos missions : préparation du plat du jour, différentes salades et buffet froid.

Travail en équipe mais également en autonomie.

Salaires 1500 € net.

Nous contacter par téléphone au **02.96.89.68.20** ou au **07.85.70.46.48**.

PETITES ANNONCES

A vendre :

*VTT femme, 26 pouces, 350 €, **06.70.25.10.45**.

*Vélo de route, marque MBK, modèle Race PO Campagnolo Xenon, taille S, 350 €, **06.49.67.01.13**.

*12 troncs de chêne abattus et élagués pour bois de chauffage sur Sévignac, **06.74.67.00.97**.

*Grillage Torsion, 2 rouleaux de 25 m * 1 m de hauteur, couleur vert avec accessoires de poses, 20 €, niche chien aluminium, niche transport pour chasseur dans une voiture, 80 €, cuisine aménagée rustique chêne, à démonter sur place, table ronde et 6 chaises, hotte en cuivre, 200 €, matelas 140 x 190, neuf, 190 €, **06.86.22.96.91**.

*Servante Facom, 7 tiroirs, petit prix, **06.77.91.39.09**.

*Bocaux pour faire des conserves, **02.96.84.72.76**.

A louer :

* Maison F4 à Broons, libre le 1^{er} juillet, **06.83.31.88.90**.

A donner :

* Table basse de salon, lustre 3 branches, **06.70.25.10.45**.

Un essaim d'abeilles envahit votre propriété, pour vous en débarrasser gratuitement, appelez au 06.08.76.59.39.